

**EXTRAIT**

Du Registre des Délibérations du Comité du  
**Syndicat Mixte Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes**

**28/04/2010**

**Objet :** L'an deux mille dix et le vingt-huit avril à dix sept heures trente  
**Modification de poste N° 1004/06** Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean THAON**  
**Présents ou représentés :**  
**MM. THAON, MARY, MANFREDI, IPPOLITO, LEMOUTON, CONCAS, CORNIGLION & MMES MURRIS, EL HEFNAOUI, FLAVIEN-COHEN**

Le Président informe l'Assemblée qu'il convient de modifier un poste :

- Cadre C de la filière administrative :

Suppression d'un poste d'Adjoint Administratif 2<sup>ème</sup> classe vacant à temps non complet (50 %) pour créer un poste d'Adjoint Administratif 1<sup>ère</sup> classe à temps complet suite à la réussite d'un agent, le 01/11/2009, à l'examen professionnel organisé par la Fonction Publique Territoriale.

**Où l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le Comité :**

- approuve la modification de poste précitée.
- charge le Président d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la nomination de l'agent.

VOTES : Pour = 20 / Contre = 0 / Abstention = 0

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.  
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,  
Jean THAON

